

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 13 octobre 2015

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 28/09/2015

L'an deux mille quinze et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents : 25

Dont Présents non votants : 1

Représentés : 2

Votants: 26

Pour: 26

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Francis BOUTES, Jean ARCAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BARTHES, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Audrey IMBERT, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Alain MOULY, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Représentés: Isabelle GIL par Marie-Aline EDO, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

Présents non votants : Robert SOUQUE

Excusés: Michaël ANDERS, Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Gilbert LEPETITCORPS, Luc SALLES

Absents:

Objet: Gouvernance du Pays

1- Le cadre (rappel des dispositions prises par délibération du 13 Juin 2014 n° 2014-13-06-04) :

La hiérarchie des différentes instances du Pays s'articule ainsi :

- Le Comité syndical (voix délibérative),
- Le Bureau (prend des décisions dans les limites des pouvoirs qui lui sont confiés par le Comité syndical),
- Les Commissions de pôles (voix consultative),
- Les Comités de pilotage (voix consultative).

La **commission de pôle** traite de la stratégie globale en termes de cohésion sociale ou de développement économique.

Rappel sur la composition des deux commissions de pôles :

- 5 représentants du Comité syndical,
- 14 membres pour les communautés de communes :
 - Grand Orb : 4
 - Canal-Lirou Saint-Chinianais : 3
 - Avant-Monts du Centre Hérault : 3
 - Pays Saint-Ponais : 1
 - Le Minervois : 1
 - Orb-Jaur : 1
 - Orb et Taurou : 1.
- 9 représentants du Conseil de Développement,
- Le Président du Comité syndical,
- Le Président du Conseil de développement.

Soit au total 30 membres.

Le **comité de pilotage** est l'outil opérationnel. Il suit un projet ou un programme, de sa naissance à son évaluation. Il comprend un Président, des élus volontaires des communes et/ou communautés de communes et des partenaires techniques.

Le **groupe de travail** apporte un éclairage technique sur un dossier précis. Il peut se former ponctuellement afin de permettre l'intervention de personnes ressources et de traiter de questions techniques ne bouleversant pas le contenu des décisions issues des actes administratifs.

RF

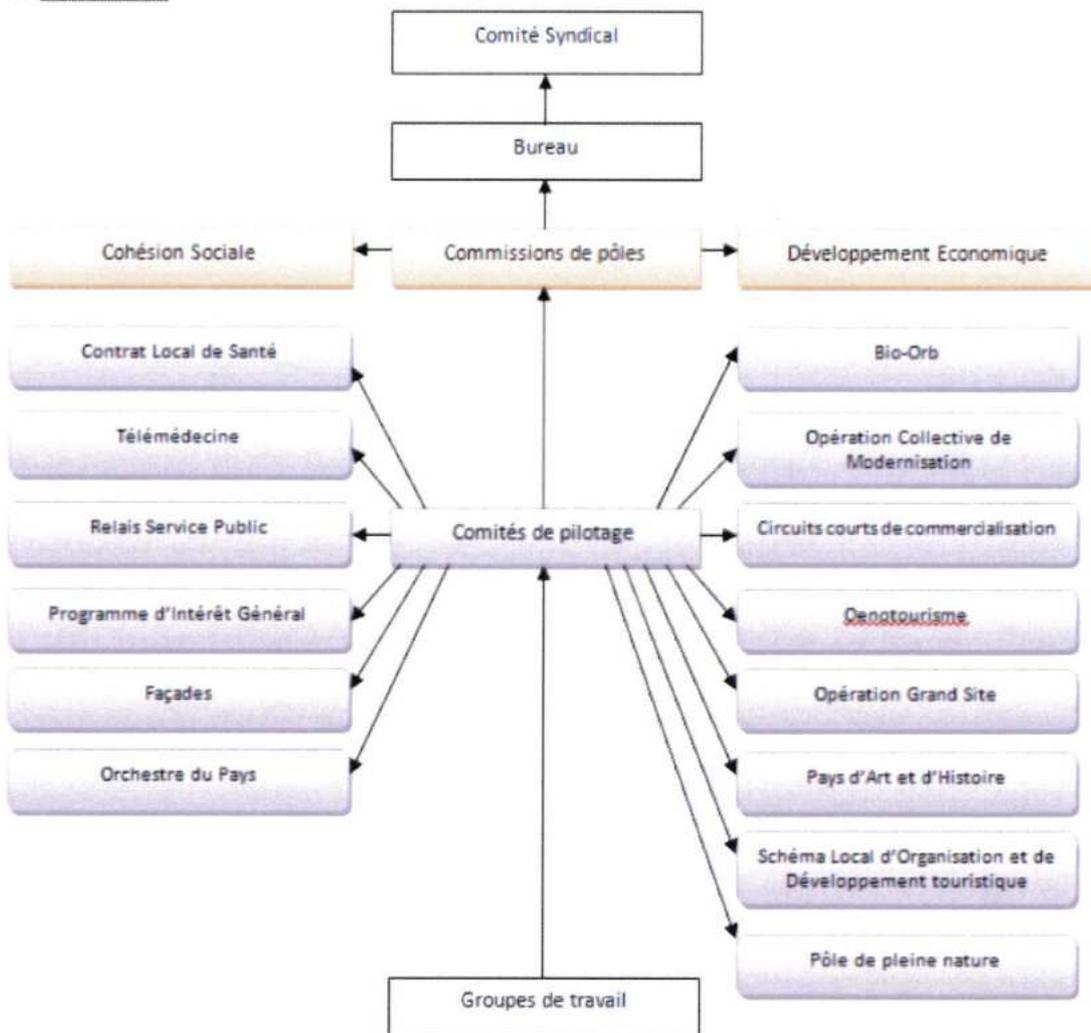
Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 23/10/2015

034-253403554-20151013-2015_13_10_04-DE

2- Le schéma



Le président du comité de pilotage "Orchestre de Pays" n'a pas été désigné lors du dernier comité syndical, il convient donc de le désigner.

Etant retenu comme Pôle de pleine nature émergent par le GIP Massif Central, un comité de pilotage vient de se créer ; il convient donc de désigner également un président.

3- Commission d'Appel d'Offres

Quatre membres ont été désignés à la CAO le 21 mai dernier. Depuis, Robert SOUQUE, représentant de la Communauté de communes Orb et Taurou, n'est plus titulaire mais suppléant au sein du Syndicat mixte. Il convient de désigner un autre élu pour le remplacer.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical désigne :

- 1/ M. Norbert ETIENNE comme Président du comité de pilotage "Orchestre de Pays"
- 2/ M. Francis BOUTES comme Président du comité de pilotage "Pôle de pleine nature"
- 3/ M. Jean-Pierre BERAUD pour remplacer Robert SOUQUE à la commission d'appel d'offres.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 13 octobre 2015.

Le Président,
Francis BOUTES



| |
|--|
| RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault) |
| Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/10/2015 034-253403554-20151013-2015_13_10_04-DE |